

**Compte rendu synthétique des réunions du Comité syndical du P.N.R. du Verdon
des 5 et 12 février 2014 à Riez**

Au cours de la séance du Comité syndical du 5 février 2014 qui s'est tenue à Riez, le quorum n'a pas été atteint. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, les membres du comité syndical ont donc à nouveau été convoqués le 12 février 2014 à 10 h 30 à Riez, sans nécessité de quorum.

Les points inscrits à l'ordre du jour ont été débattus et soumis à un avis des membres du comité syndical présents le 5 février 2014. Les membres du Comité syndical réunis le 5 février 2014 ont délibéré sur l'ensemble des points de l'ordre du jour.

Membres du comité syndical présents le 5 février 2014 :

- | | |
|--|--|
| - Bernard CLAP, Trigance | - Jean BACCI, Moissac Bellevue |
| - Delphine BAGARRY, Riez | - Noël GIRAUD, Peyroules |
| - Armand FERRANDO, La Palud sur Verdon | - Geneviève PETIT, Quinson |
| - Jean-Pierre BAGARRE, Aiguines | - Patrick ROY, Roumoules |
| - Antoine FAURE et Jean-Pierre CIOFI, Aups | - Emile ROUVIER, Sainte Croix du Verdon |
| - André GAYMARD, Comps sur Artuby | - Maurice LALLEMENT, Valensole |
| - Gilbert PELEGRIN, Esparron de Verdon | - Marie BOUCHEZ, Colette CHARRIAU, Conseil régional PACA |
| - Martine LEVILAIN CASTEL, Ginasservis | |

Membres du comité syndical présents le 12 février 2014 :

- | | |
|--|--|
| - Bernard CLAP, Trigance | - François TANZY, Angles |
| - Delphine BAGARRY, Riez | - Lucien LEROY, Castellane |
| - Christine NEURY, La Palud sur Verdon | - Philippe DE SANTIS, Bauduen |
| - Jacques BASTIAN, La Martre | - Charles LAUGIER, Conseil régional PACA |

1. Approbation du compte-rendu des séances du 4 décembre 2013 aux Salles sur Verdon et du 11 décembre 2013 à Vinon sur Verdon

2. Rapport des commissions

Une présentation des activités 2013 et des propositions d'actions pour 2014 est faite en séance, pour chacune des commissions thématiques. Cf. présentation disponible sur l'intranet.

3. Approbation du compte administratif 2013 et de sa conformité au compte de gestion 2013

Mme Delphine BAGARRY a présidé la séance au moment du vote. A l'unanimité les membres du comité syndical ont approuvé le compte administratif et sa conformité au compte de gestion dressé par Madame la Trésorière de Riez et se présentant ainsi :

RESULTAT D'EXECUTION EXERCICE 2013	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	805 630,00	3 283 850,00	4 089 480,00
Recettes nettes de l'exercice (b)	84 496,71	2 463 451,31	2 547 948,02
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (c)	805 630,00	3 283 850,00	4 089 480,00
Dépenses nettes de l'exercice (d)	182 571,03	2 963 741,77	3 146 312,80
RESULTAT DE L'EXERCICE 2013			
Excédent (b) – (d)		500 290,46	
Déficit (d) – (b)	98 074,32		
Restes à réaliser en dépenses	59 485,00		

4. Affectation du résultat 2013

Décision : à l'unanimité les membres du comité syndical ont approuvé l'affectation des résultats 2013 tel que suit :

	Investissement	Fonctionnement
Pour mémoire		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créateur)	211 032,49	488 388,68
Résultat de l'exercice 2013 : EXCEDENT		500 290,46
Résultat de l'exercice 2013 : DEFICIT	98 074,32	

Résultat cumulé au 31/12/2013	112 958,17	988 679,14
Restes à réaliser N-1	59 485,00	
Résultat cumulé et restes à réaliser	53 473,17	988 679,14
SOLDE DISPONIBLE	112 958,17	988 679,14
Affecté comme suit :		
Affectation en REPORT à nouveau au BP 2014 (R002)		988 679,14
Affectation en REPORT à nouveau au BP 2014 (R001)	112 958,17	

5. Cotisations statutaires 2014 des collectivités adhérentes au syndicat mixte du Parc du Verdon

Décision : les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé les cotisations et dotations présentées :

- 947 855 € pour la Région
- 101 206 € pour chacun des 2 départements des Alpes de Haute Provence et du Var
- 4 € / an / habitant pour les communes (base population DGF 2013) et représentant un total de 175 584 €.
- 125 000 € pour l'Etat.

6. Vote du Budget Primitif 2014 et constitution d'une provision

Décision : à l'unanimité les membres du comité syndical ont approuvé le budget primitif 2014 tel que présenté et la constitution d'une provision de 30 000 €.

	<i>Dépenses fonctionnement</i>	<i>Recettes fonctionnement</i>
Crédits votés	3 552 850,00	2 564 170,86
Résultats reportés		988 679,14
Total section de fonctionnement	3 552 850,00	3 552 850,00

	<i>Dépenses investissement</i>	<i>Recettes investissement</i>
Crédits votés	1 052 825,00	999 351,83
Résultats reportés	59 485,00	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		112 958,17
Total section de fonctionnement	1 112 310,00	1 112 310,00

BUDGET TOTAL	4 665 160,00	4 665 160,00
---------------------	---------------------	---------------------

7. Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité les membres du comité syndical ont approuvé le renouvellement du poste de chargé de projet animation des sites fréquentés majeurs

8. Comptes rendus des réunions du bureau du 22 mai, 3 juillet, 9 août, 11 septembre, 23 octobre et 4 décembre 2013

Les membres du comité syndical ont pris acte des délibérations prises par le Bureau au cours des séances de mai à septembre 2013.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers Sainte Marie, le 19 février 2014

Le Président,
Bernard CLAP

